



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018

Conseil municipal du 16 novembre 2017

Débat d'Orientations Budgétaires 2018

Le Contexte National

- Une économie française qui semble s'orienter vers une reprise
- Une croissance pour 2017 estimée à 1,6% (en hausse par rapport aux prévisions initiales)
- Une prévision gouvernementale pour 2018 de 1,7%

Débat d'Orientations Budgétaires 2018

Le Projet de loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 prévoit:

- Un effort d'économie demandé à l'ensemble des administrations publiques de 50 Md€ sur la période.
- Une contribution des collectivités locales à hauteur de 13 Md€ soit 16% de l'effort, grâce à un encadrement des dépenses des collectivités par une réduction de la hausse tendancielle de la dépense limitée à +1,2% (inflation comprise)
- Un objectif de désendettement

Débat d'Orientations Budgétaires 2018

Projet de loi de Finances 2018 impactant les collectivités

Le Projet de loi de Finances 2018 prévoit :

- La loi de Finances 2018 ne baisse pas l'enveloppe globale de la DGF pour 2018.

Cependant, il n'y a aucune garantie que la commune perçoive le même montant que l'an dernier car le financement de l'accroissement de la péréquation verticale (DSU et DSR) est assuré par la minoration des variables d'ajustement et par l'écrêtement de la dotation forfaitaire.

- Baisse du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) de 17%
- Baisse de la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle des communes car celle-ci est désormais intégrée dans le périmètre des variables d'ajustement

Débat d'Orientations Budgétaires 2018

Projet de loi de Finances 2018 impactant les collectivités

- Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Le montant total du FPIC sera maintenu à 1 Md € en 2018

- Les mesures fiscales: la taxe d'habitation

Mise en place d'un dégrèvement pour 80% des foyers fiscaux à compter des impositions 2018.

L'Etat prendrait en charge ces dégrèvements par une compensation dans la limite des taux et des abattements en vigueur en 2017.

Nous sommes en attente des modalités exactes de ce dégrèvement et de sa compensation.



L'impact sur les finances de la commune de Soisy- sous-Montmorency :

**Une nouvelle diminution des recettes de la ville
du fait des décisions de la Loi de Finances 2018.**

Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2018

Une préparation budgétaire marquée par :

- Une augmentation du FPIC impactant la commune de Soisy estimée à 260 000 € (en 2017: 240 027€)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Prévision 2018
Montant du FPIC	0	32 322	150 897	185 647	193 734	240 027	260 000
Montant prélevé depuis 2013						802 627	1 062 627

Débat d'Orientations Budgétaires 2018

Les prévisions budgétaires de la commune

- Une prévision de recettes globales de fonctionnement d'environ 20,3 M€, en légère diminution par rapport à 2017:**
 - Des recettes fiscales de 9,3 M€ (+ 1 %) évaluées avec :**
 - Une augmentation des bases, dans leurs valeurs nominale comme physique, de l'ordre de 1% (0,5+0,5)**
 - Et sans augmentation des taux d'imposition communaux**

Débat d'Orientations Budgétaires 2018

Les prévisions budgétaires de la commune

- ❑ **Des produits des services estimés à 2 M€**
- ❑ **Une Dotation forfaitaire stable**
- ❑ **Une inscription de la Dotation de Solidarité Urbaine en 2018 pour 160 000€ (Nous avons constaté la perte de la DSU pour 2017. Le PLF 2017 prévoyait dans ce cas un dispositif de garantie dégressif sur 3 ans: 90% en 2017, 75% en 2018 et 50% en 2019 du montant perçu en 2016).**
- ❑ **Une inscription de la dotation nationale de péréquation en 2018 pour 267 000€, comme en 2017.**

Débat d'Orientations Budgétaires 2018

Des dépenses de fonctionnement toujours sous contrôle

- ❑ **Une prévision de dépenses de fonctionnement de 20 M€, stable par rapport au BP 2017**
- Des charges à caractère général à 6 M€.
- Une prévision de masse salariale pour 10,65 M€ (-1%) en diminution malgré le GVT suite à l'arrêt des TAP ainsi que de la crèche à horaires adaptés
- Des charges financières d'intérêts à 665 K€ en baisse par rapport au BP 2017 (-5,5%)

DOB 2018 - Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs

(Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République NOTRe)

□ Évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel :

- L'exercice 2017 présente une réalisation des dépenses de personnel au chapitre 012 de l'ordre de 10,76 M€.
- La prévision de ce même chapitre pour l'exercice 2018 est de 10,65 M€, soit une diminution de 110 K€ entre ces deux années.
- Cette différence est due aux économies réalisées grâce à la suppression des TAP ainsi que de la Crèche à horaires adaptés malgré le GVT – Glissement Vieillesse Technicité.

DOB 2018 - Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs

(Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République NOTRe)

□ Évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel (suite):

■ Le GVT englobe :

- Les avancements d'échelon du fait de l'ancienneté
- Les avancements de grade après concours ou examens

■ Évolution des rémunérations :

- Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

DOB 2018 - Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs

(Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République NOTRe)

❑ Evolution des avantages en nature :

- Il n'est pas prévu d'évolution des avantages en nature.
- Ces avantages sont soumis aux cotisations CSG et CRDS au taux de 8 % d'une base constituée de 98,25 % de l'avantage; il s'agit des repas pris par le personnel de la restauration scolaire dans leur temps de travail

DOB 2018 - Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs

(Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République NOTRe)

❑ Evolution du temps de travail :

- Le temps de travail des employés communaux a été défini lors de la mise en place de la RTT en 2002 – réduction du temps de travail – de la manière suivante : 39h par semaine avec 12 jours de RTT par an ou 36h15 sans RTT
- Certains personnels, comme dans le secteur de l'animation, sont annualisés avec un minimum de travail effectif de 1.607 h/an.

❑ Pour les congés et horaires de travail, nous dénombrons 4 catégories de personnel :

- Les services travaillant du lundi après-midi au samedi matin
- Ceux travaillant du lundi matin au vendredi soir, en différenciant l'animation, la restauration scolaire, les écoles maternelles et le personnel de la crèche
- Ceux travaillant les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Le service de la police municipale

❑ Il n'est pas prévu localement de modification à ces régimes, sauf nouveaux textes éventuellement à paraître.



Capacité d'investissement pour 2018

Débat d'Orientations Budgétaires 2018

Les prévisions d'autofinancement de la commune

- ❑ *Une épargne brute de l'ordre de 1,4 M€ en 2018, due à l'effet de ciseaux dépenses recettes*
- ❑ *A laquelle s'ajoutent des recettes d'investissement*
 - *Des recettes attendues pour 0,7M€ (FCTVA, Taxe d'aménagement, ...)*
 - *Une prévision de produits de cessions pour 6 M€*
 - *Une partie de l'excédent prévu de 2017 pour 1,4M€*
- ❑ *Qui permet de dégager une capacité à investir nette de l'ordre de 9,5 M€*
 - *Après remboursement du capital des emprunts , soit 1,4 M€, des dépenses incontournables (marchés de voirie et d'éclairage public), et des crédits pour la construction de l'espace culturel pour 6 M€, la capacité à investir serait de l'ordre d' 2 M€*
- ❑ *Et qui serait abondée des subventions affectées aux projets d'équipement retenus et inscrits dans le BP 2018*

Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2018

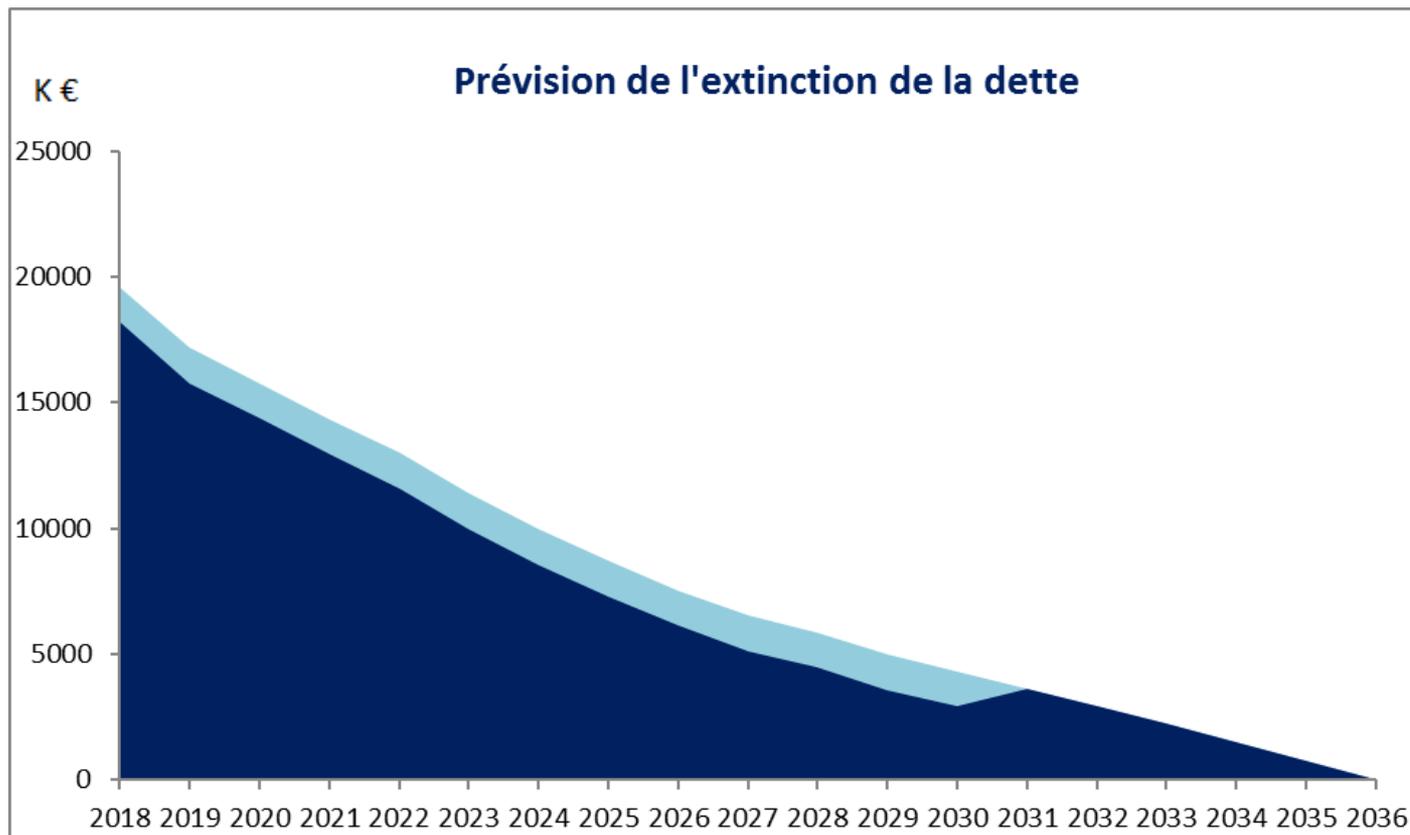
La dette de la commune de 2018 à 2020

Annuités sur la période 2017-2020

(Prêts à taux zéro inclus)

Année	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ
2017	1 378 609,00	615 233,00	1 993 842,00
2018	1 419 539,47	546 920,00	1 966 459,47
2019	1 448 005,13	506 728,03	1 954 733,16
2020	1 489 221,00	451 062,41	1 940 283,41

Prévision d'extinction de la dette



■ Dette supportée par la commune en tenant compte du fonds de soutien



Projet structurant 2018 -2020

ESPACE CULTUREL DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

- L'année 2018 sera consacrée à:**
 - La Consultation des entreprises**
 - La démolition**
 - Le début des travaux de gros oeuvre**

- Une dépense prévisionnelle de 6 M€ pour 2018**

Quelques projets d'investissements :

- Une phase des travaux avenue Gavignot
- Les travaux d'aménagement du Val'Ombreux
- Des travaux dans les bâtiments communaux dont les écoles
- Le bail de voirie
- Le bail d'éclairage public



Merci de votre attention